

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD

Le 29 août 2022, à 19h 30, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers, Richard Doyon et Francis Fecteau ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absente, monsieur Xavier Bouhy.

Assistent également monsieur Félix Nunez, directeur général greffier-trésorier.

Le secrétaire de l'assemblée est monsieur Félix Nunez.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par monsieur Félix Nunez, directeur général et greffier-trésorier pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Correspondances
4. Embauche Coordonnateur (trice) des loisirs, de la culture et de la vie communautaire **(R)**
5. Aide financière FRR Volet 4 – vitalisation **(R)**
6. Appui : Projet de revitalisation de la plage du Lac-Fortin **(R)**
7. Modification résolution 2021-12-237 **(R)**
8. Mandat : Raccordement du puits PE-4 **(R)**
9. Mandat : Paniers cadeau pour nouveaux arrivants **(R)**
10. Fin de mandat : Monsieur Félix Nunez **(R)**
11. Fin de mandat : Madame Sarah Veilleux **(R)**
12. Service sécurité incendie : Prolongation d'affectation **(R)**
13. Mandat : remplacement de conduites et réfection de voirie, résolution 2019-07-184 **(R)**
14. Mandat : accompagnement pour le renouvellement des conduites des rues des Écoliers, Fecteau, Veilleux et Houle **(R)**
15. Mandat : Accompagnement en urbanisme pour la modification du plan d'urbanisme et de la réglementation de zonage **(R)**
16. Autorisation de signature : dépôt de cadastre **(R)**
17. Période de questions et commentaires. **(I)**
18. Levée ou ajournement de la session. **(R) Nancy**

2022-08-185

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-08-186

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2022-08-187

EMBAUCHE : COORDONATEUR (TRICE) DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire embaucher un coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'embaucher madame Karen Lessard à titre de coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire selon les conditions et modalités entendues.

ADOPTÉE

2022-08-188

AIDE FINANCIÈRE FRR VOLET 4 – PROJET DE REVITALISATION DE LA PLAGE DU LAC-FORTIN

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor souhaite réaliser le projet de revitalisation de la plage du Lac-Fortin;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du Fonds Région et Ruralité, volet 4 et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent;

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière et que madame Marie-Soleil Gilbert et/ou monsieur Félix Nunez à signer tout document en lien avec la présente demande d'aide financière

ADOPTÉE

2022-08-189

APPUI – PROJET DE REVITALISATION DE LA PLAGE DU LAC-FORTIN

ATTENDU QUE la réalisation du projet de revitalisation de la plage du Lac-Fortin permettra à la municipalité d'offrir un accès privilégié et universel à un plan d'eau aux citoyens de Saint-Victor, tant pour la pratique de sports nautiques que pour la baignade, contribuant ainsi à la vitalité sociale du milieu;

ATTENDU QUE la bonification des services et équipements offerts sur le site contribueront à l'amélioration du milieu de vie;

ATTENDU QUE la plage du Lac-Fortin est également un produit d'appel touristique important pour la municipalité de Saint-Victor et que l'achalandage accru suite au projet entraînera des répercussions positives sur l'économie locale;

ATTENDU QUE le projet de revitalisation de la plage a fait l'objet de consultations citoyennes et d'un arrimage avec les organismes locaux; et qu'il est jugé prioritaire, tant par les citoyens, que par les riverains et la municipalité;

ATTENDU QUE la réalisation du projet permettra également de sensibiliser les utilisateurs aux enjeux de protection des berges et cours d'eau;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de renouveler l'appui de la Municipalité de Saint-Victor envers le projet de revitalisation de la plage du Lac-Fortin.

ADOPTÉE

2022-08-190

MODIFICATION RÉSOLUTION 2021-12-237

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a adopté la résolution 2021-12-237 concernant le mandat octroyer à Signalisation Lévis pour produire les numéros civiques et de fournir les items nécessaires à l'installation et qu'une information est manquante à cette résolution;

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor de modifier la résolution 2021-12-237 comme suit :

ATTENDU QUE la Municipalité désire implanter les bornes 911;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission conforme de Signalisation Lévis;

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Signalisation Lévis pour produire les plaques avec les numéros civiques et de fournir les items nécessaires à l'installation, soit les poteaux ainsi que les fixations, pour un montant de 37 720.43\$ taxes incluses qui sera pris dans le surplus accumulé – Fond réservé.

ADOPTÉE

2022-08-191

MANDAT : RACCORDEMENT DU Puits PE-4

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor est aux prises depuis quelques années avec un problème récurrent d'approvisionnement en eau;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a procédé dans les dernières années à une recherche en eau intensive qui a mené à la construction d'un nouveau puits PE-4, lequel pourra servir éventuellement à l'alimentation en eau potable de la municipalité conjointement avec les trois puits existants déjà raccordés;

ATTENDU QUE les essais de pompage ont démontré que le puits était en mesure de soutenir un débit de 40 GUSPM et que la qualité d'eau respectait les normes du RQEP;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor souhaite mandater une firme d'ingénieurs qui aura la responsabilité d'obtenir les autorisations nécessaires pour raccorder le nouveau puits et d'assurer la supervision des travaux de raccordement

Proposé par monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'octroyer le mandat à la firme Stantec pour un montant de 86 900\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2022-08-192

FIN DE MANDAT : MONSIEUR FÉLIX NUNEZ

ATTENDU que Monsieur Félix Nunez est à l'emploi de la municipalité depuis le 28 de juin 2021 en premier lieu à titre de directeur général par intérim puis à titre de directeur général;

ATTENDU QUE monsieur Nunez a mentionné, lundi le 8 août 2022, son désir de mettre fin à son contrat à partir du 7 septembre 2022;

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la démission de monsieur Félix Nunez à titre de directeur général de la Municipalité de Saint-Victor;

ADOPTÉE

2022-08-193

FIN DE MANDAT : MADAME SARAH VEILLEUX

ATTENDU que madame Sarah Veilleux est à l'emploi de la municipalité depuis le 7 janvier 2019 à titre d'adjointe administrative;

ATTENDU QUE madame Veilleux a mentionné, vendredi le 12 août 2022, son désir de mettre fin à son poste à partir du 2 septembre 2022;

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la démission de madame Sarah Veilleux à titre d'adjointe administrative de la Municipalité de Saint-Victor;

ADOPTÉE

2022-08-194

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE : PROLONGATION D'AFFECTION

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a adopté un règlement établissant un service incendie le 9 août 2021;

ATTENDU QUE le règlement stipule que le candidat doit cesser ces services à partir de 65 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire répondre aux normes de schéma de couverture de risques;

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de prolonger l'affectation de monsieur André Rodrigue au-delà de ces 65 ans jusqu'à ce que les nouveaux candidats aient terminé leur formation;

ADOPTÉE

2022-08-195

MANDAT : REMPLACEMENT DE CONDUITES ET RÉFECTION DE VOIRIE – ABROGATION RÉSOLUTION 2019-07-184

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor avait mandaté la firme ARPO par la résolution 2019-07-184 lors de la séance du conseil qui a eu lieu le 15 juillet 2019;

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'abroger le mandat de la firme ARPO et la résolution 2019-07-184.

ADOPTÉE

2022-08-196

MANDAT : ACCOMPAGNEMENT POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DES RUES DES ÉCOLIERS, FECTEAU, VEILLEUX ET HOULE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire de l'accompagnement pour le renouvellement des conduites des rues des Écoliers, Fecteau, Veilleux et Houle;

ATTENDU l'offre de service reçu de la firme Techni-Consultant;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'octroyer le mandat en l'accompagnement pour le renouvellement des conduites des rues des Écoliers, Fecteau, Veilleux et Houle à la firme Techni-Consultant pour un montant maximal de 16 400\$ excluant les taxes sur une base forfaitaire.

ADOPTÉE

2022-08-197

MANDAT : ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME POUR LA MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME ET DE LA RÉGLEMENTATION DE ZONAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire de l'accompagnement en urbanisme pour la modification du plan d'urbanisme et de la réglementation de zonage;

ATTENDU l'offre de service reçu de la firme Techni-Consultant;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'octroyer le mandat en l'accompagnement en urbanisme pour la modification du plan d'urbanisme et de la réglementation de zonage à la firme Techni-Consultant pour un montant de 7 500\$ excluant les taxes sur une base forfaitaire.

ADOPTÉE

2022-08-198

AUTORISATION DE SIGNATURE : DÉPÔT DE CADASTRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor s'engage à vendre à monsieur Pierre-Olivier Bélanger et madame Julie Potvin une partie du lot 5 861 081 d'une superficie de 74,7 mètres carrés qui sera regroupé avec le lot 4 771 282 leur appartenant et qui sera connu sous le numéro 6 529 316 après le dépôt des lots au ministère des Ressources Naturelles du Québec

ATTENDU QUE cette partie du lot 5 861 081 qui sera vendue permet de régulariser un empiétement de haie et de remise sur l'emprise du Rang 3 Sud;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'autoriser monsieur Félix Nunez, directeur général et monsieur Jonathan V. Bolduc, maire à signer les documents du dépôt de cadastre concernant le 85 3^e rang Sud à Saint-Victor.

Résolus que les frais encourus seront à la charge de monsieur Pierre-Olivier Bélanger et de madame Julie Potvin.

ADOPTÉE

2022-08-199

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Félix Nunez
Directeur général
Greffier-trésorier